

Campagne de dépistage par tests rapides antigéniques au sein des établissements scolaires dans le contexte de la pandémie de Covid-19

Chers parents / représentants légaux,

Deutsch-Luxemburgisches
Schengen-Lyzeum Perl

Auf dem Sabel 2
66706 Perl

Tel. 0049 (0) 6867 9111200
Fax 0049 (0) 6867 9111220
sekretariat@schengenlyzeum.eu
www.schengenlyzeum.eu

Après les efforts que nous avons menés conjointement au cours de ces dernières semaines, nous nous réjouissons que votre enfant puisse reprendre le chemin de l'école. Comme dans les mois qui ont précédé le confinement et la fermeture des établissements scolaires, les écoles sont soumises à un protocole sanitaire strict afin d'y assurer au mieux la protection de tous contre les risques d'infection au coronavirus.

Dans le souci de protéger encore davantage l'ensemble des personnes présentes dans les écoles (élèves, enseignants et autre personnel scolaire), nous souhaitons proposer aux volontaires de se soumettre **deux fois par semaine** à un **test de dépistage rapide** du coronavirus dans l'enceinte même de leur établissement.

Notre objectif est de détecter le plus tôt possible les infections au coronavirus, de rendre les écoles plus sûres et de protéger ainsi le plus grand nombre possible d'élèves, d'enseignants, de parents et de nombreuses autres personnes. Les tests seront effectués deux jours par semaine par des **médecins et/ou leur personnel qualifié** – alors en présence du médecin - dans l'enceinte de l'école. Votre fils/votre fille aura la possibilité de participer à cette campagne de dépistage s'il/si elle suit les cours en présentiel à ces dates et pendant les créneaux horaires convenus avec les médecins. Les tests prévus pour les enfants sont effectués par **prélèvement nasopharyngé**. Celui-ci consiste à insérer délicatement et brièvement un écouvillon à l'intérieur du nez. Chez les jeunes enfants, il est parfois possible d'atteindre le nasopharynx par la bouche. Un prélèvement oropharyngé (uniquement par la bouche) peut être également nécessaire chez les enfants plus âgés.

L'équipe suivante assurera la réalisation des tests dans notre établissement :

Arztpraxis Dr. Woll, Trierer Str. 16, 66706 Perl

Le dépistage aura lieu les jours ci-après de la semaine :

Lundi et mercredi 12:30 heures

Le prélèvement nasopharyngé est parfois perçu comme désagréable et peut procurer des chatouillements dans le nez. Il n'est pas traumatisant et peut occasionner, dans de rares cas, un saignement du nez dû à une légère irritation de la muqueuse nasale. Cependant, les médecins ainsi que leur personnel connaissent parfaitement la procédure à suivre et ont une grande expérience dans la pratique des tests. En règle générale, tout se passe donc très bien et le prélèvement est bien toléré par les enfants.

Le résultat du test est disponible au bout de 30 minutes environ.

Si le **test est négatif**, votre enfant pourra retourner en cours.

Si le **test est positif**, votre enfant fera l'objet d'une suspicion d'infection au coronavirus. Dans ce cas, l'établissement scolaire vous contactera afin de vous en informer. Votre enfant devra alors être récupéré à l'école car il ne sera plus autorisé, dans un premier temps, à suivre les cours ni à se rendre à l'école. Parallèlement, l'établissement scolaire sera tenu de signaler le résultat positif du test au *Gesundheitsamt* compétent (service de santé publique), conformément aux

dispositions de la loi sur la protection contre les maladies infectieuses (article 7). Dans le cadre de cette procédure, nous devons communiquer un certain nombre d'informations parmi lesquelles votre nom, le nom et la classe de votre enfant, votre adresse, votre numéro de téléphone ainsi que la date du test de dépistage afin que le *Gesundheitsamt* puisse vous contacter. Votre enfant devra être placé à l'isolement (c'est-à-dire rester à la maison sans contact avec l'extérieur ou avec d'autres personnes) jusqu'à ce que le service de santé publique vous contacte et vous informe de la marche à suivre. Si le *Gesundheitsamt* ordonne une quarantaine qui vous oblige à rester à la maison pour garder votre enfant, vous aurez la possibilité de faire valoir votre droit au versement d'indemnités maladie pour soigner un enfant malade (congé sans solde en vertu de l'art. 45 par. 2a du livre V du code social – SGB).

Déclaration de consentement

Afin que votre enfant puisse participer à la campagne de dépistage proposée, nous vous demandons de bien vouloir nous fournir une **déclaration de consentement remplie et signée**. Ce document est joint à la présente lettre d'information. La participation des enfants/élèves mineurs n'est possible qu'après signature de la déclaration de consentement par leurs représentants légaux. Si vous souhaitez que votre enfant prenne part aux tests de dépistage réguliers, veuillez remettre la déclaration de consentement remplie à l'établissement scolaire.

Accompagnement de votre enfant lors du premier test

Pour les élèves jusqu'à la 6^{ème} classe, il serait souhaitable que vous accompagniez votre enfant au premier test de manière à pouvoir éventuellement poser des questions au médecin. Nous vous communiquerons la date du premier test. Veuillez noter que **les règles du protocole sanitaire scolaire que nous vous avons déjà communiquées (distanciation sociale de 1,5 m, port d'un masque chirurgical, etc.) s'appliquent dans l'enceinte de l'établissement**. Vous pourrez ainsi suivre le déroulement de ce premier test et votre enfant se sentira plus à l'aise en votre présence.

Participation facultative et désinscription

Le dépistage est proposé sur la **base du volontariat**. Cela signifie que votre enfant est autorisé à se rendre à l'école même s'il ne se fait pas tester. Si vous souhaitez que votre enfant participe à la campagne de dépistage, il serait préférable qu'il se fasse tester pendant les deux rendez-vous de la semaine où il est en présentiel à l'école. Vous avez toutefois la possibilité de désinscrire votre enfant d'un rendez-vous en téléphonant le matin même à l'école.

Si votre enfant est inscrit à la campagne de dépistage mais ne souhaite pas se soumettre au test lors d'un jour de présence à l'école, un bref entretien sera mené avec le médecin et aucun test ne sera effectué ! Vous pouvez annuler à tout moment la participation de votre enfant. Nous tenons en effet à ce qu'il continue de se sentir pleinement à l'aise à l'école.

Révocation

Les données collectées sont traitées en toute confidentialité : elles ne sont pas transmises à des tiers et elles ne sont communiquées au service de santé publique qu'en cas de résultat positif au test de dépistage. Il est possible de révoquer à tout moment la participation de votre enfant à la campagne de dépistage. Il suffit à cet effet d'en informer l'école de manière informelle, par écrit. Vous trouverez des informations plus détaillées sur la protection des données dans les formulaires distribués à cet effet.

La participation du plus grand nombre possible d'enfants et d'adolescents mais également d'enseignants et de membres du personnel scolaire aux tests de dépistage proposés dans les établissements doit permettre de **mieux prévenir les infections en milieu scolaire et les cas de maladie chez les enfants/parents/enseignants**. Nous serions par conséquent très heureux d'obtenir votre consentement pour la participation de votre enfant à cette campagne de dépistage.

En vous remerciant, nous vous adressons nos meilleures salutations.

Ihre Schulleitung